

Sujet : [INTERNET] Centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge à Ste Agnès

De : "> yves.magnan (par Internet)" <yves.magnan@wanadoo.fr>

Date : 23/01/2018 22:53

Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

À l'attention de Mr le commissaire enquêteur,

Les bassins versants de nos montagnes ont fait le choix de desservir notre commune en eau pure et abondante. Cette eau naturelle issue de notre territoire est un bien inaltérable et par conséquent peut-être considérée comme propriété collective des habitants de Ste Agnès.

Son exploitation, dans le cadre des énergies renouvelables, y compris par un opérateur privé, pourrait être un élément fédérateur pour l'ensemble des habitants de Ste Agnès à condition bien sûr que toutes les parties prenantes y trouvent un intérêt à la hauteur des enjeux. Ces ressources estimées au juste prix en tenant compte des travaux envisagés pour en augmenter la production, pourraient permettre à notre commune d'envisager des investissements pour le bien-être de la collectivité.

À propos du projet de la suppression de l'échelle à poissons (voir photo dans dossier projet travaux) présentée comme inopérante, il va de soi que l'eau doit passer en premier pour qu'ensuite poissons et micro organismes puissent s'installer en amont, au vu de la photo ce ne semble pas être le cas!.(ouvrage defectueux, entretien à repenser????).Une échelle à poissons dans laquelle l'eau n' a pas ou n'a plus accès devient un barrage et donc interdit les échanges amont /aval ce qui peut fausser les résultats des prélèvements et analyses.

Aux experts de trancher!

Cordialement

Yves Magnan
Habitant Ste Agnès
Hameau Le Fay

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique centrales Ste Agnès
De : "> berenglambert (par Internet)" <berenglambert@free.fr>
Date : 23/01/2018 21:14
Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Les centrales hydroélectriques sont très utiles à la commune de Ste Agnès, elles génèrent aussi bien des revenus à la commune que des emplois et s'inscrivent pleinement dans les enjeux du développement durable et de l'énergie.

De plus, leur efficacité n'est plus à démontrer dans la vallée du Grésivaudan, berceau historique de l'hydroélectricité.

Je soutiens donc totalement la continuité de leur exploitation.

Meilleures salutations

Béregère LAMBERT